

• • • Liste des • • • pièces à fournir

(Obligatoire pour l'instruction de votre demande de logement)
Article R 441-2-4-1 du Code de la Construction et de l'Habitation



La demande de logement doit être dûment complétée au **STYLO NOIR**

IDENTITÉ

- Pièce d'identité pour chacune des personnes majeures à loger
- Livret de famille ou acte de naissance pour les personnes mineures
- Titre de séjour en cours de validité ou le récépissé de la demande de renouvellement du titre de séjour accompagné du titre de séjour d'origine
- Jugement de tutelle ou de curatelle
- Avis d'imposition 2020 (sur les revenus 2019)
- Pour les personnes n'ayant pas déclaré leur revenu en France, document équivalent de l'administration fiscale de l'Etat d'origine traduite en français et converti en €

SITUATION FAMILIALE

- Marié(e) : livret de famille ou document équivalent justifiant le mariage
- Veuf(ve) : acte de décès ou livret de famille
- PACS : attestation d'enregistrement du PACS
- Enfant à naître : certificat de grossesse
- Divorcé(e) ou séparé(e) : jugement de divorce, ordonnance de non conciliation, convention homologuée pour les divorces par consentement mutuel, courrier de l'avocat ou acte notarié pour les divorces par consentement mutuel extrajudiciaire, déclaration judiciaire de rupture de PACS

RESSOURCES MENSUELLES

- Salarié : contrat ou attestation de l'employeur + 3 derniers bulletins de salaires + SIRET
- Non-salarié : bilan comptable ou attestation comptable évaluant le salaire mensuel perçu, pour les auto entrepreneurs, déclaration trimestrielle à l'URSAFF
- Retraite ou pension d'invalidité : notification de pension récente
- Pôle emploi : notification stipulant le montant journalier et la durée de l'indemnisation restante
- Maladie : bulletin de la sécurité sociale justifiant des indemnités journalières
- Pension alimentaire : extrait du jugement
- Prestations sociales et familiales : notification CAF/MSA
- Etudiant boursier : avis d'attribution de bourse

LOGEMENT ACTUEL

- Locataire : 3 dernières quittances de loyer ou attestation des loyers + charges à jour du bailleur
- Hébergé(e) chez les parents/enfants ou tiers : attestation d'hébergement
- En structure d'hébergement : attestation de la structure d'hébergement
- Camping, hôtel : reçu ou attestation du travailleur social
- Sans domicile : attestation du travailleur social, certificat de domiciliation
- Propriétaire : acte de propriété, plan de financement

MOTIF DE LA DEMANDE

- Vente du logement : compromis de vente
- Logement non décent : document établi par un service public, CAF
- Logement repris par le propriétaire : congé du propriétaire
- Violences familiales : dépôt de plainte, ordonnance de protection délivrée par un juge
- Mutation professionnelle : attestation de l'employeur
- Handicap : carte d'invalidité/reconnaissance MDPH
- Raisons de santé : certificat médical
- Regroupement familial : attestation de dépôt de demande de regroupement familial